



**INTERCO**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS



# ÉLECTIONS PROfessionnelles 2022



## CAP N° 3 MÉTIERS SOCIO-ÉDUCATIFS



### COMPOSITION DE LA CAP

Une CAP comprend en nombre égal et paritaire des représentant.es de l'administration et des représentant.es du personnel, avec des membres titulaires et des membres suppléants.

Le nombre de représentant.es du personnel dépend de l'effectif des fonctionnaires relevant de la CAP. La CAP est présidée par l'administration.

### QUE FONT VOS ÉLU.ES CFDT À LA CAP ?

Ils-elles assurent la défense de vos droits et participent aux décisions qui impactent votre carrière. Ils-elles donnent leur avis sur les projets de décisions individuelles et les recours des agents concernant :

- le refus de titularisation et licenciement, refus de démission, conflit relatif aux conditions d'exercice du temps partiel, refus de détachement, refus de congé disponibilité, refus d'une demande de télétravail, refus d'une demande de congés épargnés sur un compte épargne-temps, etc.,
- la décision de refus d'un congé pour formation syndicale, préparation aux concours et examens professionnels, formation personnelle, formation dans le cadre du compte personnel de formation,
- la décision de renouvellement ou de non-renouvellement du contrat d'embauche d'un fonctionnaire handicapé,
- les propositions de sanction de l'administration, en formation disciplinaire,
- la révision du compte rendu de l'entretien professionnel annuel,
- les propositions d'avis du conseil médical, en formation plénière.





# LA CFDT ET VOUS



## LA CFDT FÉDÈRE

- Avec la loi de transformation de la fonction publique, ce sont désormais 5 corps qui sont au sein d'une même CAP : **éducateurs, chefs de service éducatif, assistants de service social, psychologues, professeurs techniques.**
- **VOTER CFDT, c'est refuser de tomber dans le jeu de l'administration** qui essaie d'opposer les corps les uns aux autres. Plutôt que de se laisser noyer au sein d'une CAP commune, faites le choix d'en faire une force, tous ensemble avec la CFDT.
- **La CFDT à une approche globale des sujets** et agit en cohérence dans l'ensemble des directions grâce aux connaissances spécifiques de ses militants. Respectueuse des autres organisations syndicales, la CFDT estime, par conviction, nécessaire de donner toute sa chance à la négociation. Pour la CFDT, le syndicalisme corporatiste n'est pas la solution face à notre unique employeur : l'État.

DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTEZ CFDT !**

## LA CFDT INTERVIENT

- **Aux côtés des équipes, des agents** de quelque catégorie qu'ils soient, dans un souci constant de faire prévaloir le respect des personnes, des règles et des droits, contre les abus de pouvoir, les dysfonctionnements et les atteintes à l'intégrité personnelle ou professionnelle.
- **La CFDT agit** pour obtenir des droits nouveaux et faire reculer les inégalités. Elle est à l'écoute des agents et porte leurs revendications, collectives et individuelles, auprès de l'administration. Elle assure leur défense individuelle et le respect de leurs droits trop souvent bafoués.
- La plupart du temps, la CAP est un moment particulier où chaque agent non satisfait du sort qui lui est fait par l'administration va former un recours pour porter sa position et s'en expliquer avec comme objectif d'être entendu. Cela nécessite le respect de délai d'action, la formalisation écrite de sa situation et du bien-fondé de sa position.
- **Les agents de la PJJ sont des professionnels aguerris à leurs missions. Pour autant, ils ne le sont pas nécessairement à la défense de leurs propres intérêts et c'est là qu'intervient la CFDT.**

**LES REPRÉSENTANTS CFDT SONT DISPONIBLES  
ET ONT UNE EXPERTISE AFIN DE PRÉPARER L'ACCOMPAGNEMENT  
DE CHACUN AU MIEUX**



# TÉMOIGNAGES



## DE CAMILLE\* B DE PARIS

«C'était ma première année après ma titularisation. Je travaillais en hébergement et lors de mon entretien professionnel, je me suis sentie disqualifiée par des propos injustes et non fondés. Je me suis sentie bien seule et je manquais de force pour faire entendre ma parole. En catastrophe, j'ai téléphoné au représentant CFDT qui m'a écoutée et rassurée. Il m'a proposé un rendez-vous et nous avons élaboré ensemble un recours CREP en CAP. J'aurais été incapable de faire ça toute seule. La bonne nouvelle c'est que mon CREP a été révisé. Depuis, je suis adhérente CFDT et je ne le regrette pas.»

\*les prénoms et affectations ont été changés de façon à préserver l'anonymat des intéressés.

## DE SAMIR\* K DE BORDEAUX

«Quand j'ai été convoqué devant le conseil de discipline, j'ai ressenti un grand désarroi, de la peur et j'ai trouvé ça très violent. Je ne savais pas comment m'y prendre pour affronter cette procédure. Heureusement, la CFDT était là pour m'expliquer le déroulé et mes droits. J'ai même bénéficié de l'accompagnement d'un avocat en partie pris en charge par le syndicat (sous conditions). J'étais rassuré.»

## LA CFDT SE MOBILISE

**Des formations et des statuts qui permettent d'envisager des carrières professionnelles variées incluant des allers/retours avec les autres acteurs de la protection de l'enfance.**

- **RÉMUNÉRATIONS** : même si les obstacles juridiques sont nombreux, la CFDT revendique des mesures de rattrapage sur les grilles, les déroulements de carrière, les avancements et sur les parts indemnitaires. Sur les composantes de la rémunération, la CFDT revendique la poursuite du transfert primes-points et réaffirme son attachement à ce que l'ensemble des politiques indemnitaires - dont les critères d'attribution - fasse l'objet d'un véritable dialogue social, loyal et transparent.
- **RIFSEEP** : nous continuerons à agir pour un alignement généralisé sur les nouveaux montants de promotion de grade (note du 28/12/2021) afin de faire cesser une inégalité indemnitaire de fait entre agents du même grade. Pour la CFDT, le régime indemnitaire des professionnels travaillant en quartier mineur doit aussi être adossé à celui des agents affectés aux SEEPM.
- **MOBILITÉS** : la CFDT réclame une plus grande transparence sur les mobilités. Entre mobilités au fil de l'eau et Lignes Directrices de Gestion, les agents n'ont plus aucune lisibilité quant aux modalités de la mobilité.
- **AVANCEMENT** : la CFDT revendique des taux de promotion permettant de réelles évolutions de carrières dans le respect de critères objectifs et équitables.
- La réouverture, cette année, d'un concours de Professeur Techniques cuisine doit pour la CFDT s'élargir par des ouvertures de recrutements dans d'autres spécialités.



# QUELQUES UNES DE NOS REVENDICATIONS



## CONCERNANT LES ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL

- La CFDT continuera à militer pour une revalorisation des montants de l'IFSE et du CIA, et de réelles perspectives d'évolution professionnelle avec un taux de promotion au choix dans le corps des CTSS qui doit cesser d'être anecdotique.
- La CFDT revendique auprès de l'administration pénitentiaire un travail en profondeur sur l'attractivité et la reconnaissance des missions et des fonctions spécifiques aux ASS au sein des SPIP ainsi que des moyens en matière de formation, d'accompagnement, de mise en œuvre de la pluridisciplinarité et d'un cadre de référence, de compensation de la dangerosité de la population prise en charge.
- Nos collègues au service social du personnel demeurent exclus des mesures du Ségur de la santé. Nous demandons que notre administration porte de nouveau cette revendication auprès de la DGAFP.

## POUR LES PSYCHOLOGUES

- Le Syndicat National des Psychologues et la CFDT se sont positionnés par rapport aux mésusages de la psychologie, aux dérives gestionnaires et aux idéologies sécuritaires vis à vis des mineurs délinquants, des détenus et des malades mentaux où la suspicion de dangerosité prend le pas sur la reconnaissance de la souffrance humaine et sa prise en compte.
- Nous surveillerons l'application du nouveau statut ministériel pour les psychologues et continuerons à soutenir la fonction Formation Information Recherche qui doit garantir un travail spécifique de mise à distance. Il n'est pas admissible à leur niveau de responsabilité et de formation, que le troisième grade de la grille, obtenu à l'Education Nationale ne le soit pas à la Justice.



## LA CFDT ET VOUS



### ● Pourquoi voter CFDT ? ●

**Voter CFDT c'est voter pour un syndicat qui vous place au cœur de ses revendications :**

- En étant à votre écoute et une force de propositions,
- En défendant vos droits et vos intérêts,
- En alertant l'administration sur vos difficultés,
- Fidèles à nos valeurs nous soutiendrons les projets ayant un impact positif sur votre quotidien.

**Voter CFDT, c'est bénéficier de la force du premier syndicat de France.**

DU 1<sup>ER</sup> AU 8 DÉCEMBRE 2022

**VOTEZ CFDT !**